

« J'œuvre à faire de 2025 l'année de la monopolisation des armes par l'État ». Par ces mots, Joseph Aoun, président libanais élu le 9 janvier 2025, entendait signifier que le Liban entrait dans une nouvelle ère marquée par l'affirmation des prérogatives de l'État. Meurtri par 66 jours de guerre à haute intensité menée par Israël, le Liban entrait alors dans une séquence politique inédite avec l'élection de cet ancien chef de l'armée, suivie, moins de sept jours plus tard par la nomination d'un Premier ministre au profil réformateur en la personne de Nawaf Salam, ancien juge de la Cour de justice internationale.

Sur fond d'affaiblissement relatif du Hezbollah et de reconfiguration régionale, le tandem s'est rapidement engagé sur la question sensible du désarmement de la milice chiite. Les premiers signaux ont été forts, et ce, dès la formation du gouvernement, reflétant le changement de paradigme politique qu'a amorcé le conflit avec Israël<sup>1</sup>. Pour la première fois depuis 2008 et l'accord de Doha<sup>2</sup>, le Hezbollah et son allié Amal se sont vu retirer leurs principaux leviers de blocages institutionnels. Ils ne détiennent plus l'exclusivité des portefeuilles ministériels traditionnellement réservés à la communauté chiite et, bien que présents dans l'équipe Salam, ne disposent plus d'un tiers des sièges – seuil qui, en cas de retrait de ses ministres, lui aurait permis de paralyser le gouvernement. Enfin, la déclaration ministérielle de l'exécutif ne contiendrait pas la mention de « l'Armée, le Peuple, la Résistance » qui servait depuis 2005 à légitimer politiquement l'arsenal du Hezbollah à l'égard des résolutions onusiennes de 1559 et 1701<sup>3</sup>.

Bénéficiant du feu vert implicite du Hezbollah, le tandem Salam-Aoun a débuté la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, signé en novembre 2024, qui prévoyait un retrait israélien et la fin des frappes sous 60 jours, à condition que le Hezbollah démantèle ses installations au sud du fleuve Litani. Deux mois plus tard, alors que le général américain Jasper Jeffers, qui dirige le comité de surveillance de l'accord se disait confiant que « l'armée libanaise parviendra à contrôler toutes les agglomérations dans la zone au sud du fleuve Litani »<sup>4</sup> d'ici quelques jours, Tel-Aviv faisait le choix de rompre unilatéralement les termes de l'accord,

<sup>1</sup> Thomas Sarthou, « Nouveaux visages, mêmes défis ? Analyse de la nomination du gouvernement libanais »

<https://www.iris-france.org/nouveaux-visages-memes-defis-analyse-de-la-nomination-du-gouvernement-libanais/>

<sup>2</sup> Signé en mai 2008 à la suite des affrontements armés entre le Hezbollah et ses opposants, l'accord de Doha, avait consacré la montée en puissance institutionnelle du tandem chiite Hezbollah-Amal en leur garantissant un tiers des sièges au gouvernement. Ce droit de blocage permettait d'assurer que les ministres issus de la communauté chiite, tous affiliés à ces deux formations, puissent empêcher toute décision jugée contraire à leurs intérêts.

<sup>3</sup> La formule « l'Armée, le Peuple, la Résistance », apparue pour la première fois dans la déclaration ministérielle de 2005, avait pour fonction de consacrer une légitimité nationale au Hezbollah en tant que « force de résistance », en complément de l'armée nationale. Elle visait notamment à répondre aux injonctions internationales liées aux résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006), que demandait qu'aucune arme ne se trouve au Liban « sans le consentement du Gouvernement libanais ».

<sup>4</sup> L'Orient-Le Jour, « Liban-Sud : Jeffers "confiant" dans un déploiement de l'armée libanaise dans "toutes les agglomérations" », *L'Orient-Le Jour*, 14 février 2025. *L'Orient-Le Jour*, 14 février 2025, 17 h 16.

<https://www.lorientlejour.com/article/1447859/liban-sud-jeffers-confiant-dans-un-dploiement-de-larmee-libanaise-dans-toutes-les-agglomerations-.html>

annonçant maintenir ses troupes dans cinq points stratégiques. Aujourd’hui, bien que tous les signaux montrent que le processus a été sérieusement enclenché, et ce, en accord avec le mouvement chiite, l’occupation perdure.

## LA RÉPONSE A LA PROPOSITION AMÉRICAINE

Face à ce constat d’échec, les États-Unis, qui président le comité de surveillance de l’accord, ont intensifié leur implication dans le dossier libanais<sup>5</sup>. Adoptant dans un premier temps un ton particulièrement ferme par le biais de leur envoyée spéciale, Morgan Ortagus, l’administration Trump entendait tordre le bras des dirigeants libanais. Sa confrontation directe avec l’Iran pourrait-elle avoir changé son approche ? En révélant à la fois les fragilités de Téhéran – considéré à Washington comme le « parrain » du Hezbollah – et, surtout, une forme de passivité du mouvement chiite libanais à son égard, cette séquence aurait-elle renforcé, aux yeux des États-Unis, l’idée qu’une fenêtre d’opportunité stratégique pour accompagner les dirigeants libanais à désarmer le Hezbollah s’était ouverte ?

C’est ce que suggère la nomination d’un nouvel envoyé spécial au Liban, en la personne de Tom Barrack – également ambassadeur en Turquie et émissaire pour la Syrie. Fraichement mandaté, il a été dépêché à Beyrouth le 19 juin pour remettre aux autorités libanaises un texte portant sur les attentes de l’administration Trump. Celui-ci propose un plan de « pas à pas », selon lequel, à chaque point évacué par les Israéliens correspondrait un élargissement du déploiement de l’armée au nord du Litani. De retour à Beyrouth le 7 juillet, Tom Barrack a reçu la réponse des autorités libanaises. Si le document n’a pas été rendu public à ce jour, l’émissaire américain s’est dit « incroyablement satisfait »<sup>6</sup>.

Cependant, un désarmement total du Hezbollah et un arrêt des violations israéliennes restent des perspectives incertaines, tant l’exécutif libanais évolue sous de fortes pressions, internes comme internationales, limitant sa capacité d’action. La réponse formulée à Tom Barrack a illustré la lourdeur du système consociatif libanais : le document, transmis de main en main – président, Premier ministre, président du Parlement, puis Hezbollah – n’a jamais été soumis ni au Conseil des ministres, ni à la Chambre. De son côté, l’émissaire américain a rencontré successivement les principales figures politiques du pays – ainsi que le commandant en chef

<sup>5</sup> Thomas Sarthou, « Ce que les annonces de Trump sur la Syrie révèlent de la politique américaine au Liban » <https://www.iris-france.org/ce-que-les-annonces-de-trump-sur-la-syrie-revelent-de-la-politique-americaine-au-liban/>

<sup>6</sup> L’Orient-Le Jour, « Tom Barrack a atterri à Beyrouth et entamé sa visite par une audience à Baabda », L’Orient-Le Jour, 7 juillet 2025. <https://www.lorientlejour.com/article/1468175/tom-barrack-a-atterri-a-beyrouth-et-entame-sa-visite-par-une-audience-a-baabda.html>

de l'armée – dans un ballet diplomatique tout aussi révélateur de la fragmentation décisionnelle libanaise.

## PRESSIONS EXTÉRIEURES ISRAELO-AMERICAINES

Au-delà du jeu institutionnel interne, la réalité des pressions extérieures s'impose au nouveau tandem Aoun-Salam. Incarnant l'épée de Damoclès qui pèse sur la tête de l'exécutif libanais, Israël n'a pas cessé ses frappes sur le Liban<sup>7</sup>. Au total, plus de 3500 violations de l'accord ont été signalées par les autorités libanaises, auxquelles s'ajoutent, selon l'Organisation des Nations unies, 71 morts civiles à dater d'avril<sup>8</sup>. Côté israélien, celles-ci sont justifiées par une lecture maximaliste de l'accord de cessez-le-feu. Tel-Aviv estime en effet que le désarmement du Hezbollah doit se faire sur l'ensemble du territoire, quand l'accord précise que le démantèlement doit « commencer » par la zone sud du Litani, sans préciser son étendue.

Mais les violations israéliennes sont également un moyen de faire pression politique sur les autorités libanaises. Le *timing* des frappes coïncide en effet avec des moments clés du processus diplomatique en cours. Par exemple, à la veille de la visite de M. Ortagus en avril dernier, Tel-Aviv avait mené des frappes dans la banlieue sud de Beyrouth, une première depuis la signature de l'accord. Le même schéma s'est reproduit au moment où les autorités libanaises remettaient le texte à M. Barrack. Entre le 6 et le 8 juillet, Israël a multiplié les frappes sur le Liban, ciblant tour à tour, le Sud du pays, la Bekaa, ainsi que – pour la première fois depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu – le Nord, une figure du Hamas à Tripoli et tuant deux autres personnes.

À cette stratégie israélienne, s'ajoute une pression multiforme menée par les États-Unis. Alors que la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (Finul) est de plus en plus perçue par Washington et Tel-Aviv comme une force inefficace et trop conciliante à l'égard du Hezbollah, les États-Unis accentuent leur pression en agitant la menace d'un désengagement budgétaire voire d'un non-renouvellement du mandat. Cette influence s'exerce également à l'endroit de l'institution militaire souffrant d'un déficit capacitaire qui la rend dépendante de l'aide étrangère, notamment celle des États-Unis. Le 5 mars 2025, une proposition de loi déposée

<sup>7</sup> Thomas Sarthou, « Au Liban et en Syrie, Israël pousse son avantage stratégique par-delà sa frontière », <https://www.iris-france.org/au-liban-et-en-syrie-israel-pousse-son-avantage-strategique-par-dela-sa-frontiere/>

<sup>8</sup> Nations Unies, « L'ONU s'alarme d'une aggravation de la faim à Gaza, au Soudan et en Haïti en 2025 », ONU Nouvelles (UN News en français), 31 octobre 2024, <https://news.un.org/fr/story/2025/04/1154771>

au Congrès américain<sup>9</sup> a explicitement cherché à conditionner cette aide à une prise de position claire du gouvernement libanais sur la délégitimation du Hezbollah. La posture américaine vis-à-vis de l'armée libanaise s'inscrit également dans une stratégie régionale plus large avec la doctrine du *Qualitative Military Edge* (« avantage militaire qualitatif ») qui impose aux États-Unis de maintenir l'avance technologique de Tel-Aviv sur tous ses voisins, au besoin en bloquant ou en restreignant les ventes d'armes.

## L'ANCRAGE DU HEZBOLLAH DANS L'ÉQUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE

En parallèle de ces injonctions extérieures croissantes, le Hezbollah conserve une légitimité ancrée dans le tissu social de la communauté chiite, construite sur des décennies d'action sociale et de protection sécuritaire. Bien qu'affaibli sur le plan militaire et relativement marginalisé au sein de l'exécutif, le mouvement continue, avec son allié Amal, de capter la totalité de la représentation de la communauté chiite au Parlement (27 sur 27) et les récentes élections municipales ont démontré un ancrage persistant tant dans le sud du pays que dans la Bekaa et la banlieue Sud de Beyrouth. Or, dans le système libanais fondé sur la représentation des communautés, cette emprise sur l'électorat chiite fait du tandem Hezbollah-Amal un acteur institutionnel que le nouvel exécutif ne peut ignorer.

Dans ce contexte, Nabih Berri s'impose comme un acteur pivot de la question du désarmement, incarnant à la fois l'État et ses institutions en tant que chef du Parlement et, de par son rôle de dirigeant d'Amal, les intérêts de la « Résistance ». Ainsi, lors de la guerre de 2024, c'est à lui qu'est revenue la conduite des négociations entre le Hezbollah et Israël. Lors de la formulation de la réponse à Tom Barrack, c'est encore lui qui a soumis le document de l'exécutif au Hezbollah. En agissant comme relais institutionnel, Nabih Berry contraint ainsi le nouvel exécutif à composer en permanence avec les lignes rouges du tandem chiite : retrait israélien en amont de tout processus, démobilisation exclusivement au sud, résolution préalable de la question de la reconstruction du Sud et élaboration d'une stratégie de défense nationale avant d'établir un calendrier de désarmement.

Au-delà de sa représentativité institutionnelle, le Hezbollah conserve une capacité de mobilisation populaire qui lui permet de réaffirmer, sur le terrain, son statut d'acteur

---

<sup>9</sup> H.R. 1844 – PAGER Act (119th Congress, 2025–2026) : introduit le 5 mars 2025 par le représentant W. Gregory Steube (R-FL-17), et mis en référence au House Committee on Foreign Affairs : <https://www.congress.gov/bill/119th-congress/house-bill/1844/text>

incontournable. Cette capacité s'est particulièrement révélée lors des funérailles d'Hassan Nasrallah, ancien dirigeant du mouvement assassiné par Israël le 27 septembre 2024. Réunissant entre 500 000 et plus d'un million de personnes selon les estimations<sup>10</sup>, ces obsèques « ont indirectement été un jour de vote », rappelle la chercheuse spécialisée sur le mouvement Aurélie Daher<sup>11</sup>, marquant la volonté de la communauté chiite de faire « faire passer un message politique » à un moment de recomposition du paysage politique libanais.

Pour l'exécutif, cette aptitude à mobiliser peut présenter un risque de déstabilisation sur le plan sécuritaire. En février dernier, la décision des autorités libanaises de suspendre les vols en provenance de l'Iran à la suite de menaces israéliennes de viser l'aéroport, avait suscité la colère des habitants de la banlieue sud de Beyrouth qui dénonçaient une soumission aux diktats israélo-américains. Au sud, les accrochages se multiplient entre les patrouilles de la Finul et une partie de la population qui reproche aux casques bleus d'effectuer des patrouilles sans être accompagnés par l'armée libanaise<sup>12</sup>.

L'influence persistante du mouvement pourrait finalement pousser les États-Unis à envisager un dialogue direct avec lui. C'est du moins ce que laisse entrevoir le ton plus conciliant adopté par l'émissaire américain lors de sa dernière visite à Beyrouth. Pour la première fois, ce dernier a reconnu le rôle politique du Hezbollah comme parti politique sur la scène nationale, opérant ainsi une distinction implicite avec sa branche militaire — une approche contrastant avec la position officielle de Washington, qui, à la différence des capitales européennes, sanctionne l'ensemble du mouvement sans distinction. Une telle approche ferait écho aux négociations entamées par la diplomatie américaine avec le Hamas en mai dernier en vue de libérer un otage israélo-américain. Elle marquerait également une marginalisation profonde du « Liban officiel » dans le dossier du désarmement du Hezbollah.

## UNE OPPOSITION ANTI-HEZBOLLAH RENFORCÉE

Si le tandem Aoun-Salam semble marcher sur un fil, tiraillé entre pressions extérieures et contraintes internes, une autre source de déstabilisation, plus sourde, se dessine : celle d'un camp politique anti-Hezbollah en pleine dynamique, dont les critiques pourraient peser de

<sup>10</sup> Reuters, « Tens of thousands mourn Hezbollah's slain leader Nasrallah in mass funeral », *Reuters*, 23 février 2025. <https://www.reuters.com/world/middle-east/tens-thousands-mourn-hezbollahs-slain-leader-nasrallah-mass-funeral-2025-02-23/>

<sup>11</sup>Aurélie Daher, « Hezbollah : frappé, mais toujours debout », Oasis Center, 15 mai 2025. <https://www.oasiscenter.eu/fr/hezbollah-frappe-mais-toujours-debout>

<sup>12</sup> Mountasser Abdallah, « La Finul fait usage de fumigène lors de nouvelles tensions avec des habitants à Aïtit », *L'Orient-Le Jour*, 10 juillet 2025. <https://www.lorientlejour.com/article/1468631/la-finul-fait-usage-de-fumigene-lors-de-nouvelles-tensions-avec-des-habitants-a-aitit.html>

plus en plus lourdement sur l'action gouvernementale. Composé de forces hétéroclites, allant du Hezbollah aux Forces libanaises (FL), en passant par des figures de la société civile, le cabinet « d'union nationale » mis en place par Nawaf Salam repose sur un équilibre précaire. Le 6 juillet, alors que les dirigeants libanais transmettaient leur réponse à l'émissaire américain, les Forces libanaises — principal parti politique représenté au sein du gouvernement — ont critiqué l'absence de débat en Conseil des ministres<sup>13</sup>. Le lendemain, leur député Georges Okais, a agité le spectre d'une démission de son parti et d'un retrait de la confiance parlementaire.

Ces menaces ne sont pas sans rappeler un même épisode en avril dernier, lorsque des propos tenus par le ministre de la Culture Ghassan Salamé avaient suscité la colère du camp anti-Hezbollah. Alors que ce proche du Premier ministre avait remis en question le terme de « désarmement » et lié le processus à celui de la reconstruction du sud du pays, les FL avaient également menacé de retirer leur confiance du gouvernement. Aujourd'hui le parti est rejoint par l'autre formation chrétienne du gouvernement, le parti des Kataëb, dont un député a appelé à la démission des ministres qui « se sentent marginalisés ».

Si le tandem chrétien ne constitue pas une menace institutionnelle immédiate pour le duo Aoun-Salam — ne disposant à eux deux que de cinq ministres, loin des neuf nécessaires pour paralyser le gouvernement — il n'en incarne pas moins une opposition croissante au Hezbollah dans l'opinion publique. Depuis leur percée aux élections législatives de 2022, où ils ont remporté à eux deux 18 sièges, les Forces libanaises et les Kataëb s'affichent comme les fers de lance de cette contestation. Les élections municipales de 2025 ont également confirmé leur ancrage populaire, les Forces libanaises parvenant notamment à s'imposer dans plusieurs localités du Nord-Liban, bastion traditionnel de leur rival chrétien, le Courant patriotique libre, autrefois allié du Hezbollah.

Forts de cette légitimité électorale renouvelée, ces partis n'ont pas hésité à durcir le ton. Leur progression politique s'est accompagnée d'une rhétorique plus offensive à l'égard du Hezbollah, jusqu'à emprunter parfois les codes du rapport de force militaire. En juin 2024, le chef du Parti national libanais (PNL) Camille Chamoun, allié des Forces libanaises, déclarait que les forces chrétiennes disposaient de<sup>14</sup> « 20 000 combattants armés et entraînés, prêts à intervenir immédiatement ». Ces propos rappellent qu'en dépit de la dissolution des milices après la guerre civile en 1990 — à l'exception du Hezbollah et des milices palestiniennes — la

<sup>13</sup> Yara Abi Akl, « Après l'épisode Tom Barrack, le gouvernement fragilisé, mais... », L'Orient-Le Jour, 9 juillet 2025. <https://www.lorientlejour.com/article/1468413/apres-lepisode-tom-barrack-le-gouvernement-fragilise-mais.html>

<sup>14</sup> « Chamoun : nous avons 20 000 combattants prêts à affronter le Hezbollah ». , *almarkazia.com*, 13 juin 2024.

société libanaise demeure fortement militarisée et nombre de ses partis qui se sont « institutionnalisés », disposent encore de structures armées parallèles.

Cette situation souligne que les échecs liés au processus de désarmement du Hezbollah sont susceptibles de raviver les logiques miliciennes au sein d'autres factions politiques, fragilisant davantage la marge de manœuvre de l'exécutif. En résumé, le démantèlement de la milice chiite confronte l'exécutif libanais à une série de tensions multiples, entre fortes pressions extérieures, rapports de force internes et résurgence d'une conflictualité communautaire larvée, rendant chaque décision gouvernementale plus vulnérable à l'escalade qu'à la stabilisation. Ce dossier est finalement symptomatique de la fragilité structurelle de l'État libanais, celle d'une souveraineté fragmentée, perpétuellement négociée entre injonctions extérieures et rapports de force communautaires, dont le nouvel exécutif peine à s'affranchir.